

« Nous devons être entendus »

« Je m'appelle Anke van der Vliet, je vis aux Pays-Bas, à Amsterdam. Je dépends depuis longtemps des allocations sociales (revenu minimum). Voilà pourquoi j'ai lentement sombré dans la pauvreté, dans une situation qui vous empêche de participer à la société, une situation qui vous exclut socialement. Cette position met en danger votre propre santé et – pour l'instant – je me retrouve dans l'incapacité de participer au marché du travail. Quel est mon avenir? Vivre dans la pauvreté pendant des années et des années... »

C'est la deuxième fois que j'ai l'occasion de participer à un événement organisé par la Commission européenne et le pays qui assume la Présidence de l'Union européenne. La première fois, j'ai pu participer à la rencontre européenne des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, "Nous participons tous à l'Europe", organisée en coopération avec le gouvernement belge, dans le cadre de sa Présidence européenne, en décembre 2001.

Ce fut une expérience enrichissante, qui m'a appris à mieux connaître la situation de personnes venant de tous les coins de l'Europe et leur esprit combatif; j'y ai appris que la pauvreté et l'exclusion sociale - quel que soit le pays où elles se manifestent - ont les mêmes effets sur les populations. Il m'est apparu clairement que, partout, ce sont les enfants et les femmes qui sont les plus vulnérables.

J'ai eu l'occasion d'y participer à un atelier sur les revenus. Après un échange d'expériences, nous avons préparé une série de recommandations en vue de la déclaration finale:

- *Disposer d'un revenu suffisant est un outil essentiel pour sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale. L'accès aux indemnités doit être un droit inconditionnel.*
- *Un revenu minimum doit respecter quatre conditions: répondre aux besoins fondamentaux de tous les membres de la famille; permettre d'opérer des choix; garantir que les allocations pourront être dépensées en toute indépendance; et offrir à chacun la possibilité de participer à la société.*
- *Les mesures d'activation sont un procédé, mais les droits et les devoirs doivent être remplis dans le respect des choix de chacun. En outre, l'activation est une approche trop étroite du problème. Il convient de respecter le droit au bénévolat.*
- *Aucune limite ni aucune contrainte ne doit être liée à un emploi. La formation et l'éducation doivent déboucher sur un emploi stable, convenable et suffisamment rémunéré. Le bénévolat doit être reconnu comme un outil de promotion de l'inclusion sociale.*

Cette conférence nous a permis de participer réellement, nous nous sentons impliqués en Europe, et non plus exclus. Cet événement nous a donné l'occasion d'être entendus, en notre qualité d'experts ayant fait l'expérience directe de la pauvreté et de l'exclusion sociale. »

Anke van der Vliet, EAPN Pays-Bas
Aarhus, 17.10.2002

Dans le cadre de la Présidence Belge de l'Union Européenne (1/7/2001-31/12/2001), à l'initiative du Vice-Premier Ministre et Ministre du Budget, de l'Intégration Social et de l'Economie sociale belge, Johan VANDE LANOTTE, s'est tenue, les 1^{er} et 2 décembre 2001, la Première Rencontre des Personnes vivant dans la Pauvreté.

La centaine de participants des 15 pays de L'Union Européenne étaient majoritairement des personnes vivant la pauvreté et l'exclusion sociale, regroupées au sein d'associations, répondant ainsi au souhait du Conseil Européen de Nice (7 au 9 décembre 2000) de mobiliser tous les acteurs connaissant des situations d'exclusions sociales.

Cette Première Rencontre s'intégrait dans le processus d'inclusion lancé par le Conseil Européen de Lisbonne les 23 & 24 mars 2000, dans le cadre d'une méthode ouverte, liée au Plans d'Actions Nationaux Inclusion Sociale.

Le cadre de référence stipulait que :

- **La participation constitue une plus value, complémentaire des autres voies démocratiques et apte à améliorer, d'une part les décisions en matière sociale et d'autre part, la responsabilisation des personnes défavorisées.**
- **Participer nécessite un cadre favorable : un environnement sûr et digne de confiance, la prise en compte des différentes manières de communiquer ainsi que les différents niveaux de départ, un soutien pour dépasser les difficultés personnelles et familiales, un cheminement complet débutant lors de l'élaboration des idées pour se terminer par une évaluation.**

Les participants à cette 1^{ère} Rencontre Européenne ont plus spécifiquement travaillé dans 4 ateliers thématiques reprenant les problèmes majeurs liés au phénomène de pauvreté :

- **Le logement**
- **Les revenus**
- **La santé**
- **L'emploi.**

La Rencontre s'est clôturée par une déclaration finale reprenant les résultats des travaux en ateliers ainsi que les revendications des participants.

Cette déclaration finale a été répercutée à différents niveaux européens, et notamment lors du Conseil Européen tenu à Bruxelles le 3 décembre 2001 sous la Présidence Belge, par le Ministre Vande Lanotte ainsi que lors de la Première Table Ronde Européenne tenue à Aarhus en octobre 2002 sur le thème du Programme Européen contre l'Exclusion sociale.

ATELIER LOGEMENT

Comment parler de citoyenneté sans logement ?

Sans un logement décent, il est impossible de stabiliser une famille et de développer une activité sociale.

Le regard des autres est pesant. Il est difficile d'affronter l'inconnu. Accompagné, j'ai pu peu à peu faire des demandes.

J'ai huit enfants, de 8 à 10 ans. On m'a transbahuté avec ma famille partout dans la ville. J'ai été expulsée plusieurs fois d'un logement social vers un autre. Une expulsion, c'est effrayant, pour moi et pour mes enfants. Depuis 4 ans, je vis en caravane à côté d'une route à grand trafic. Au début, les services étaient déficients (ramassage des ordures). Nous avons eu une affection rénale. Nous n'avions pas d'électricité : les enfants font leurs devoirs à la bougie, leur scolarité est mauvaise. Ma mère a failli se tromper de médicament parce qu'elle ne voyait pas suffisamment.

Une nouvelle loi est intervenue qui promettaient des logements. Nous pensions que nous aurions enfin un logement digne. Nous avons eu un robinet d'eau froide, le ramassage des ordures, mais pas d'électricité ni de douche. Deux ans ont passé et nous sommes toujours dans la même situation sans information quant à la suite. La loi est bonne mais la municipalité ne remplit pas ses obligations. Pour eux, nous n'avons pas d'importance. Nous n'avons aucune emprise sur cette question. Si nous réclamons, nous serons sanctionnés. Si nous avons un logement, mes enfants pourraient grandir en étant fiers d'eux.

Souvent des malades mentaux sont placés dans des institutions pour personnes âgées. Ce n'est pas adapté.

Après 10 ans passés dans la rue, je suis venu au centre pour me laver, me raser. Pour sortir de la rue, j'ai dû prendre un logement insalubre, parce que les autres logements, il fallait donner une garantie.

Au Centre, on m'a donné la possibilité de faire des choses, de donner un coup de main. On m'a laissé parler. On a pris du temps avec moi, c'est plus ou moins long suivant chacun. Partant de zéro, je suis revenu à un niveau acceptable. Aujourd'hui, j'ai des responsabilités au Centre, j'ai été élu au Conseil d'Administration.

Ce qu'il me faudrait maintenant, c'est un travail.

Aux environs d'Helsinki, il y a 6000 personnes sans logement. Quand on pense aux gens vivant dans les forêts, on pense à des hommes. Or il y a 40 % de femmes. Nous essayons de trouver des chambres. Il y a un seul centre d'accueil. Nous rendons visite à ces personnes mais nous ne pouvons pas faire grand-chose. Je vis très mal cette situation. Tout le monde a droit à un logement.

Composition de l'atelier

Mélange de pays du sud et du nord et présence majoritaire de citoyens concernés

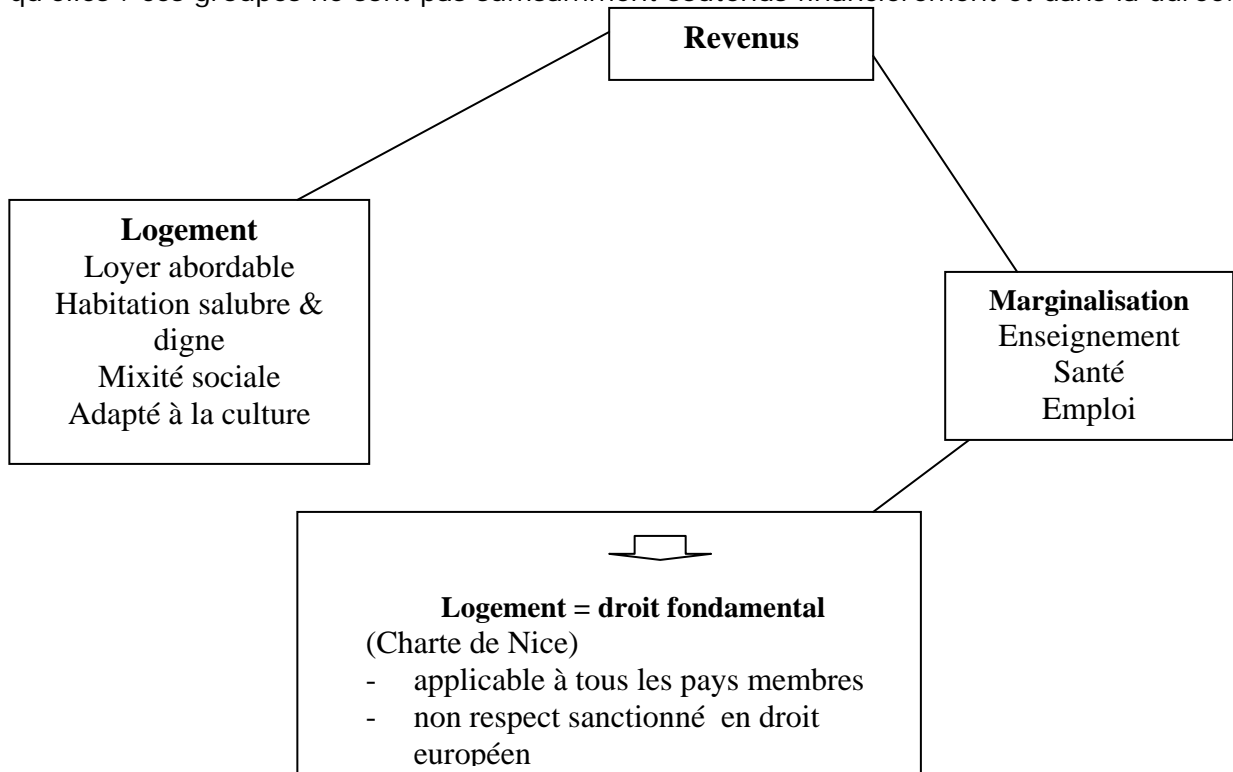
Méthode

Lors des présentations, chaque participant s'est situé à l'intérieur de son association et des projets qui y sont menés, des difficultés rencontrées.

ANALYSE DES PROBLEMES DE LOGEMENT

- Le lien dominant logement-revenu et revenu-logement est apparu directement, débouchant sur ce qui a été appelé le piège de la pauvreté. Sans liaison revenu-logement-santé-enseignement/formation, il est impossible de sortir du piège de l'exclusion. La part du coût du loyer dans le budget est trop importante (> 50 %)-ou pour le dire autrement, un revenu plus élevé permettrait un meilleur logement. On ne peut pas gérer un budget qui est de toute façon trop faible. Rien ne change avec un revenu faible. De plus, on ne calcule jamais les coûts liés : chauffage, électricité, transport.
- La dimension des logements ne tient pas compte du fait que les gens y vivent toute la journée.
- La plupart des logements occupés sont de mauvaise qualité, ce qui entraîne un surcoût en chauffage et souvent des problèmes de santé. Fréquemment, ces logements ne sont pas entretenus et se dégradent ; le quartier a mauvaise réputation, les commerces ferment. Un logement dans un environnement dégradé engendre la dégradation sociale et l'insécurité.
- Beaucoup de logements sociaux se situent en périphérie, et constituent des ghettos. L'exclusion sociale est renforcée par l'exclusion géographique.
- Les opérations de rénovation/réhabilitation ne prennent pas en compte les cultures présentes dans les quartiers. Souvent, elles détruisent le tissu social préexistant.
- Le logement des Gens du Voyage ainsi que de tous les groupes qui vivent une culture spécifique doit prendre cette culture en considération.
- Certains pays n'ont aucune politique d'aide au logement. D'autres n'ont pas une offre suffisante. D'autres encore adoptent des mesures adéquates mais qui ne sont pas mises en pratique (ou partiellement) et pour lesquelles il n'y a pas de suivi/contrôle.
- Accéder à un logement pour les personnes ayant connu la rue, ou souffrant d'handicap mental est une étape très difficile qui nécessite un accompagnement et/ou des structures spécifiques.
- Les travailleurs sociaux n'ont pas toujours la formation/préparation qui convient pour travailler avec des populations exclues.

- Les organisations qui accompagnent les populations défavorisées sont aussi pauvres qu'elles : ces groupes ne sont pas suffisamment soutenus financièrement et dans la durée.



PARTICIPATION

1. EXPERIENCES

ROYAUME UNI

A la suite de la généralisation d'une procédure de consultation habitants-décideurs, des conseils existent et ont obtenu une stabilisation des loyers sur une période de 10 ans, mesure que les locataires doivent demander par écrit. Or certains sont analphabètes et n'ont donc pas introduit la demande.

FRANCE

Des organisations spécialisées négocient avec des propriétaires privés l'achat ou la location de leurs biens, gèrent les baux et accompagnent les personnes qui ont de grandes difficultés, avant, pendant et après l'entrée dans le logement. L'accent est mis sur la mixité de population dans les quartiers.

Dans un centre d'accueil de jour pour sans abris, il est rapidement devenu évident qu'il était insensé de recevoir le jour des personnes qui retournaient dormir dans des cartons la nuit. Des communautés ont été créées qui, au départ des demandes, assurent soit l'accueil définitif soit la transition entre la rue et un logement. Elles sont basées sur l'apprentissage de la vie en commun et la prise de responsabilité.

SUEDE

Dans un quartier périphérique construit lors des années fastes (60-70) vit aujourd'hui une majorité de sans emploi et d'immigrés économiques qui se retrouvent isolés dans leur logement. Un lieu central a été ouvert où se retrouvent tous ceux qui le souhaitent ; l'encadrement est assuré par des personnes du quartier et de multiples activités sont proposées. Ainsi, des politiciens locaux y ont été invités. L'action actuelle vise l'amélioration de l'environnement afin de redonner au quartier un caractère attractif.

PORTUGAL

Pour construire l'exposition universelle, des populations tziganes ont été déplacées dans une ancienne caserne, totalement isolée où ils vivent dans une extrême pauvreté. L'action menée par des médiatrices culturelles se base sur les enfants et l'amélioration de leur scolarité mais remonte vers les adultes au travers d'entretiens informels et de travaux (réparations, récolte des immondices...)

IRLANDE

A l'intérieur du processus de consultation (élus locaux, fonctionnaires, associations, populations exclues) la position des gens et des associations est sans cesse fragilisée. Les propositions sont formulées sous la forme de 'c'est à prendre ou à laisser'. La loi existe, mais il n'y a pas de contrainte ni de sanction en cas de non application.

PROPOSITIONS

La participation

- Des personnes défavorisées doit être accompagnée/**soutenue par des associations. Ces associations doivent pouvoir travailler dans la durée et la garantie de leur financement et être reconnues.**
- Doit s'accompagner d'un **engagement** de tous les Etats membres à initier des processus de participation et comporter la désignation d'un homme politique garant du processus
- Suppose la mise en place de **structures et de mécanismes** qui permettent la participation. Dans ce cadre, les structures de soutien et d'évaluation doivent être l'objet d'un accord entre tous les participants.
- Réclame **un processus d'apprentissage** pour toutes les parties impliquées, processus assorti d'indicateurs d'évaluation
- Doit inclure toutes les personnes démunies et donc les réfugiés, demandeurs d'asile, etc. ;
- Doit être entamée dès l'analyse des indicateurs de pauvreté, dès le lancement des idées, dans le respect mutuel et dans un environnement de confiance (transparent)
- Sous-entend la mise à disposition d'informations fiables dans un langage clair ainsi que la définition des limites du processus

- Exige des processus et des **structures responsables du suivi et du contrôle** de la mise en œuvre des décisions
- Doit être un mouvement constant où on accepte les divergences
- Sous-entend que les personnes défavorisées disposent d'un réel pouvoir, entre autre, d'un pouvoir de proposition
- Doit être portée par les personnes concernées par la pauvreté
- Est irréalisable avec des personnes qui n'ont pas de toit

Recommandations

- Le droit au logement doit être repris comme un droit humain fondamental.
- Se loger est plus qu'avoir un toit. La diversité culturelle, l'environnement, la mixité sociale, la sécurité sont tout aussi importantes lorsqu'on parle de logement.
- En matière de logement, une meilleure coordination est nécessaire à l'échelon européen. Les demandeurs d'asile, les migrants doivent être soutenus pour atteindre des conditions de vie compatibles avec la dignité humaine.

ATELIER REVENU

Je voudrais que mes enfants participent aux activités scolaires payantes. Je voudrais pouvoir dire 'oui' à mes enfants.

Les stratégies de la pauvreté : se demander si on peut boire un coca, effectuer tous les déplacements à pied, ne pas aller chez le médecin, manger deux fois par jour.

Etre pauvre, c'est vivre dans un nœud de demandes sans rien recevoir.

Les statistiques de la pauvreté ne veulent rien dire. D'ailleurs, ce ne sont jamais les mêmes chiffres.

Aider, c'est plus que donner de l'argent. Les aspects cachés de la pauvreté sont souvent plus pénibles à porter que les problèmes matériels et les revenus insuffisants. Les sentiments de honte, l'image très médiocre qu'on a de soi-même, le stress incessant : tout cela doit finir.

L'écart entre les revenus est insupportable pour les plus défavorisés.

Je sers 85 repas chauds par jour. J'ai 200 demandes.

Les pauvres ne peuvent pas choisir.

Avec un revenu décent, je ne serais plus traitée avec mépris.

Quand on reçoit une pension ou une allocation, elle est trop basse pour survivre. Mais si on travaille, on perd l'allocation ou la pension. Je voudrais participer à la vie active, mais en fait, je ne peux pas. Je suis piégé. Je suis puni, je dois rester là où je suis.

Avoir un emploi ne constitue pas une garantie de sortir de la pauvreté. Aux pauvres, on propose des emplois de seconde zone, quelques heures, faiblement rétribuées, souvent à des moments où les enfants ont besoin des parents. Cela se passe dans 'Un marché du travail' où le climat est détestable. Tu as 4 jours pour trouver un travail qui n'augmente pas ton revenu. Il n'y a plus de lien automatique entre emploi et intégration sociale.

Avec un revenu trop faible, il est de toute façon impossible de gérer puisque c'est toujours trop court.

Il faudrait que les gens de la classe moyenne sachent ce qu'est la pauvreté. L'image des pauvres dans les médias n'est pas correcte.

Il faut en finir avec les mesures stigmatisantes.

On m'a proposé un travail de nettoyage où je commençais à 5 h du matin. J'ai 4 enfants. Sur le formulaire, l'employeur a indiqué « ne veut pas travailler ». J'ai perdu mes allocations de chômage.

Les pauvres sont des boulets pour la société. Le but est de ne plus payer les allocations.

Comme bénévole, je suis sans cesse contrôlé et je risque de perdre mon allocation. Ils pensent que si je peux être bénévole, je peux prendre un emploi. Si j'arrêtais mon bénévolat, je ne retirerais plus aucune utilité de mon existence.

Composition du groupe

Issus du Nord de l'Europe, les participants étaient majoritairement des personnes vivant dans la pauvreté.

Méthode

Après avoir fait connaissance, le groupe a travaillé deux questions :

- Qu'est ce que ça veut dire 'pauvreté' ?
- Qu'est ce que c'est un revenu humainement décent ?

Ensuite, après une synthèse des réponses à ces deux questions, l'atelier a abordé le thème de la participation et des moyens à mettre en œuvre pour y aboutir.

Analyse des problèmes liés aux revenus

- Les revenus de remplacement sont trop bas pour garantir une vie décente.

Une étude menée en Belgique a comparé trois éléments :

- le minimum vital absolu,
- le minimum décent
- les montants des différents revenus de remplacement.

Tous les résultats convergent et démontrent que les montants des revenus de remplacement sont toujours inférieurs au minimum vital absolu, et a fortiori au minimum décent.

Dans bon nombre de pays, les montants allocatifs n'ont pas été revus depuis 20 ans, ou ont diminué.

L'endettement et le surendettement sont la conséquence mathématique de revenus de remplacement trop faibles.

- L'obtention d'un revenu de remplacement, d'une allocation, d'une aide suppose que les bénéficiaires soient informés :
 - De leurs droits : les participants dénoncent le peu de préoccupation des organisations officielles chargées de ce travail d'information, ou même de contact de leur public cible. De plus, l'information disponible est, dans la plupart des cas, incompréhensible à quiconque ne maîtrise pas la langue administrative
 - Des circuits pour obtenir ces droits.
Ce sont souvent les associations qui pilotent les demandeurs. Or dans certains pays, le tissu social est très lâche.
- Le parcours pour obtenir ses droits est ardu et constitue autant d'occasions d'être stigmatisé et méprisé.

Les mécanismes du 'donné-repris' :

- = Le maintien d'une allocation est souvent conditionnel : ainsi en est-il des chômeurs contraints d'accepter des propositions de travail, faute de quoi leur allocation est supprimée. Les emplois qui sont proposés aux citoyens pauvres sont des emplois de seconde zone, avec des salaires quasi équivalents aux allocations et des prestations horaires hors normes. Les emplois proposés ne génèrent pas une augmentation de revenu : même si le salaire dégage un surplus, les frais de garde des enfants, de transport réduisent ou suppriment ce surplus.
De plus, l'accès à un emploi entraîne fréquemment la suppression d'autres avantages (p.ex. aide au logement).
- = Les bénéficiaires de retraites faibles ou d'indemnités de maladie/invalidité basses et qui souhaitent travailler pour atteindre un niveau de revenu décent voient leur retraite/indemnité diminuer voire disparaître.
- Le travail à temps partiel est en augmentation, principalement pour les femmes. Ce type d'emploi ne permet pas de sortir de la pauvreté. Aujourd'hui, **il est erroné de penser que l'intégration dans le marché du travail résout automatiquement l'exclusion sociale.** Il y a de plus en plus de travailleurs pauvres.

- Dans certains pays, existent des ruptures, ç=à=d des périodes de la vie, principalement entre 16/18 ans et 21/25 ans) qui ne sont pas couvertes pas un droit à un revenu de remplacement.
Souvent, l'âge de la majorité civile n'est pas identique à l'âge de l'autonomie financière.

PARTICIPATION

EXPERIENCES

BELGIQUE

Grâce à la rédaction du Rapport Général sur la Pauvreté, un dialogue a été instauré entre les pauvres, les services et les décideurs et a débouché sur des recommandations ainsi que sur la création d'une Cellule Fédérale de la Pauvreté. Un centre est chargé de rassembler les informations, de conseiller les décideurs et, tous les deux ans, de rendre un rapport sur la situation de la pauvreté.

A la suite d'une étude sur les revenus réalisée par une association avec les exclus eux-mêmes, une campagne de presse a été organisée couplée à la recherche de partenaires et à la participation à une manifestation organisée par les syndicats.

Le groupe a rencontré le Ministre et a demandé que les montants allocatifs soient augmentés.

Un projet de loi a été déposé proposant l'augmentation du minimum d'existence de 10 % couplée à une réforme de la loi liant plus fermement l'allocation de remplacement à l'activation (emploi et formation). Les protestations qui ont suivi ont contribué à l'ouverture d'un dialogue entre le politique et les associations.

ROYAUME UNI

Il y a quelques essais de dialogue avec les autorités locales, qui ont plus ou moins bien fonctionnés ponctuellement mais qui demeurent confidentiels. Même si les exclus réussissent à avoir accès à ces réunions, il y a très peu de suivi.

ALLEMAGNE

A Brême existe une commission qui rassemble des experts et où des propositions de lois sont débattues. Il y a aussi un tribunal compétent en matière de revenus de remplacement.

PROPOSITIONS-REVENDEICATIONS

- Un revenu décent
 - Doit garantir la satisfaction des besoins de base et permettre une vie familiale
 - Doit permettre de faire des choix
 - Doit pouvoir être utilisé de façon autonome
 - Doit donner une possibilité de participer à la vie sociale
- Un revenu décent est un droit.
UN emploi est un choix.
- Un emploi doit représenter une différence de revenu substantielle.
- IL y a trop de mesures stigmatisantes liées à l'obtention et au maintien d'un revenu de remplacement.
Le mot 'minimum n'est pas acceptable.

Le mot 'personnes' doit être modifié en 'citoyens'

- IL y a trop de mesures qui visent à l'exclusion des revenus de remplacement
- L'image des pauvres que donnent les médias est erronée.
- Les montants allocatifs doivent prendre en compte les différences de situation rencontrées.

Vers la participation

- Les citoyens pauvres exigent leurs droits ainsi que la possibilité de s'associer.
- La participation doit être ouverte.
- Nous voulons une collaboration pas une confrontation, ç=à=d une écoute réciproque : les décideurs ne peuvent se contenter de rapports mais doivent connaître les réalités (ce que c'est de vivre avec le minimum).
- Le débat sur les revenus doit traiter de la possibilité et des moyens de dépasser le seuil de survie.
- Les textes débattus doivent être rédigés en langage clair.
- Les prestations bénévoles constituent une plus value sociale et sont à encourager.

ATELIER EMPLOI

Par les programmes de réinsertion, dans une même entreprise, pour un même travail, les gens ne gagnent pas le même salaire.

Je n'ai pas travaillé assez longtemps pour avoir droit aux allocations de chômage. Je suis dans un vide.

Je n'arrête pas de tout recommencer à zéro : trouver un logement, regrouper ma famille, chercher du travail pour mon mari.

Contraindre à accepter un emploi est-il compatible avec les Droits de l'Homme ?

Dans les programmes de réinsertion, on ne cherche pas un travail adéquat pour une personne donnée.

Quand on refuse un emploi, il y a des possibilités de recours, théoriquement.

Nous tournons entre différentes législations, systèmes et administrations. C'est très difficile de savoir où s'adresser. Sans le soutien d'associations, nous n'obtenons pas ce à quoi nous avons droit.

Les femmes rencontrent beaucoup de plus de difficulté à trouver un emploi valable : on leur propose des temps partiels, des horaires coupés et atypiques, du travail saisonnier.

Le travail, ce n'est plus les bras.

Le travail ne tien pas compte de l'expérience, donc les plus âgés ont encore moins de chance de retrouver quelque chose.

J'ai quitté l'école pour m'occuper de mes parents et j'ai commencé à travailler. Je n'ai pas pu acquérir les compétences que demande le marché du travail.

Je suis chômeuse ce qui ne veut pas dire que je n'ai pas d'expérience.

On prend les gens, on les recycle. On ne les intègre pas.

Les syndicats s'occupent des gens qui ont un emploi. Pas des chômeurs ni des travailleurs précaires.

Les personnes engagées dans des contrats de réinsertion ne se syndicalisent pas. Elles n'osent rien dire. Un contrat de réinsertion n'est pas un contrat normal.

D'un côté, il y a une Europe de gens qui essaient de se dépatouiller. De l'autre, il y a l'Europe de l'économie véritable, celle des vrais emplois.

Composition du groupe

Les participants sont issus tant du Sud que du Nord de l'Europe. Le groupe est formé de personnes vivant l'exclusion sociale et de délégués d'associations.

Méthode

Le débat sur le thème 'emploi' et sur la participation n'a pas été distinct de moments consacrés aux présentations.

Analyse des problèmes liés à l'emploi

On ne travaille pas simplement pour survivre. On travaille pour obtenir une reconnaissance sociale.

1. La complexité

- La multiplicité des programmes d'insertion et/ou de formation constitue déjà un frein ; de plus, les mesures changent fréquemment, mettant l'accent sur l'une ou l'autre catégorie (jeunes, plus de 50 ans...)
- Les personnes exclues changent souvent de régime social ; leurs dossiers sont complexes et gérés de façon fragmentaire.
- Accéder à l'emploi entraîne la perte d'avantages (par exemple : aide au logement)
- Il y a des vides, des lacunes dans le système. L'allocation de chômage est liée à un temps de travail préalable; faute du nombre de jours suffisant, il n'y a pas d'allocation.
- Comment les jeunes de milieu défavorisé relèveraient-ils le défi des compétences nécessaires actuellement (langues, informatique) ? Ils n'ont pas eu la possibilité de les acquérir.

2. La motivation

Avoir un emploi ne signifie pas sortir de la pauvreté.

- Les emplois consistent le plus souvent en des 'petits boulots' ou des emplois précaires ou des temps partiels. Les personnes exerçant ces emplois ne sont pas reconnues au même titre que les employés statutaires.

- La différence en terme d'augmentation nette de revenu n'est pas nécessairement significative ; de plus, la durée des emplois ne permet pas de planifier sa vie.
- Les programmes de formation ne débouchent pas sur des emplois 'normaux', stables et de qualité.

Les personnes vivent souvent dans un circuit : du chômage à un emploi précaire, vers une période de maladie, suivie d'une formation, puis retour au chômage. Ce type de cursus ne permet aucune insertion.

1. La contrainte

- Le maintien des droits sociaux est souvent conditionné à l'acceptation d'un emploi ou d'une formation.
- Les propositions d'emploi correspondent rarement aux capacités et au choix des personnes.
- La contrainte débouche sur la frustration et les mauvais résultats : ce qui ne satisfait personne, ni l'employeur, ni l'employé.
- Les gens frustrés ne participent pas. La participation ne peut être réalisée que sur une base libre et volontaire.

- + Le thème de l'emploi est abordé par le non-emploi.
- + La formation est vécue comme un 'recyclage' qui ne débouche pas sur une insertion dans le marché du travail.
- + Les législations des différents pays quoique très hétérogènes en ce qui concerne les conditions d'attribution de revenus de remplacement convergent de plus en plus vers des mesures de sanction en cas de refus d'un emploi.
- + Les organisations syndicales ne sont pas perçues comme un soutien : elles sont axées sur les emplois 'normaux', classiques, pas sur les emplois précaires, temps partiels et jobs de seconde zone.
- + Malgré son importance reconnue, aucune formation n'est créatrice d'emploi. Améliorer l'accès à l'emploi nécessite d'agir dans le champ économique.
- + Il y a tension entre les besoins du secteur économique et les qualifications des populations démunies.

Participation

- Nous avons besoin de structures où on nous écoute.
- Les canaux de participation prévus (syndicats) ne relaient pas les revendications des pauvres.

- L'accès à l'emploi ne constitue pas une participation à la société.
- Il existe (Pays-Bas) une structure de relais (qui part du niveau communal, passe par le niveau régional pour arriver au niveau national) ; ce conseil se réunit une fois par mois dans la commune et reçoit les allocataires sociaux et porte leurs demandes.
- Beaucoup de structures élaborées théoriquement ne démontrent pas leur efficacité dans la pratique.
- Une méthode de participation récolte la majorité des avis : celle d'un service d'ombudsman, de médiateur rassemblant des compétences dans les différents champs (logement, revenu, allocation, aide sociale, statuts et catégories...), chargé de traiter les demandes mais aussi d'analyser les problèmes concrets dans la globalité des personnes et de formuler des propositions. Une totale indépendance devra être garantie à ce service, dans la durée (au-delà des changements politiques)
- La participation n'existe que lorsqu'une véritable écoute est présente dès le lancement d'un processus, assortie d'une implication dans la décision et de mécanismes d'évaluation.
- Il faut améliorer la visibilité des sans emploi : un journal, une journée symbolique...et pour ce faire, il faut s'organiser en tant que groupe.
- En fonction des histoires nationales très différentes, un même modèle de participation ne convient probablement pas à tous.
- Les activités bénévoles sont des canaux d'insertion sociale et, en tant que formation, des possibilités d'insertion professionnelle ; elles doivent être soutenues parce qu'elles offrent aux pauvres l'occasion de se rencontrer, de se grouper et de s'organiser.

ATELIER SANTE

Les personnes exclues ont une espérance de vie de 3 ans inférieure à la moyenne.

Les immigrés et les réfugiés ont encore plus de difficultés à se faire soigner.

Une équatorienne a accouché dans un parc en hiver. Le bébé est mort et la maman a été condamnée.

Sans soutien officiel, nous travaillons avec 15.000 sans abri et seulement trois médecins.

Nous ne pouvons pas nous soigner, ni acheter les médicaments.

Les problèmes de santé sont déjà présents à l'école.

Obtenir ses droits est lié au revenu, aux moyens financiers dont on dispose.

C'est vraiment trop facile d'imputer les problèmes de santé à l'alcoolisme ou à la drogue, de coller une étiquette. Les gens boivent parce qu'ils n'ont pas à manger, parce qu'ils ont honte d'eux-mêmes, parce qu'ils n'ont pas d'endroit où s'abriter.

Dans des institutions psychiatriques, il y a 7 ou 8 personnes par chambre.

On est regardé comme des êtres étranges. Avant, on avait pitié de nous, maintenant, on se moque de nous, on nous méprise.

Si nous ne sommes pas soutenus, il n'arrivera que des choses négatives pour la société.

Quand je travaillais, j'aidais des personnes âgées riches. Quand je suis tombée malade, personne ne m'a aidé.

Composition du groupe

Composé de délégués des pays du sud et du nord ainsi que d'immigrés, les personnes en situation de pauvreté y étaient majoritaires.

Méthode

Les participants ont commencé par une brève présentation, pour ensuite analyser la pauvreté à travers le thème de la santé et repérer des éléments liés à la participation.

Analyse

- Le lien revenu=santé est évident. Ce premier lien est lui-même conditionné par le logement.
La santé en Europe comporte trois étages :

- Celle des gens qui peuvent payer
- Celle des pauvres qui limitent les traitements
- Celle de ceux qui n'ont droit à rien (réfugiés, immigrés, sans papiers)

L'affluence de réfugiés pose un réel problème de santé publique dans toute l'Europe en même temps qu'il nous confronte à la question de la dignité humaine et de la démocratie.

- Les pauvres sont généralement perçus comme des inactifs alors qu'ils consacrent la majorité de leur temps et de leur énergie à survivre.
- L'alcool et la drogue pointés comme causes de mauvaise santé et de mortalité des populations pauvres produit un étiquetage des personnes en oubliant de relier leurs situations aux problèmes de logement, d'alimentation et de revenu.
Les pauvres sont ainsi considérés comme étant responsables de leur situation.
- C'est dans le domaine de la santé que se marque en premier lieu la crise de l'Etat providence. Beaucoup de pays ont désinvestis le terrain de la santé publique, en reportant celui-ci dans le champ du privé. La privatisation de la santé est aujourd'hui établie dans certains pays et tendancielle dans d'autres.
La privatisation de la santé est vue comme la première étape d'une évolution vers une privatisation d'autres secteurs ; c'est déjà le cas en matière de retraite.
- La multiplication et la complication des circuits administratifs de santé sont un indicateur du peu de respect accordé aux pauvres.
L'accès aux services est humiliant, stigmatisant.
- Il est paradoxal qu'une société érige en droits universels la santé, le logement, l'enseignement, l'emploi sans assortir ces droits de mesures d'application universelles.
Ce sont les pauvres qui rencontrent les plus grandes difficultés dans l'obtention de leurs droits et des allocations.
- Le regroupement, la participation à des activités -même de détente- sont autant d'actions de prévention en matière de santé.
- La maladie mentale fait l'objet de traitements fondamentalement différents suivant l'origine sociale et le revenu : pour les personnes qui en ont les moyens, il y a un suivi psychologique ou le recours à un spécialiste ; pour les pauvres, c'est le centre de santé, l'hôpital ou l'internement.
De même, quand on a les moyens, on obtient un rendez-vous rapidement alors que quand on est pauvre, les listes d'attente sont longues.

Participation

- Toute participation implique d'être engagée au début des processus de décision en tant que réelle ouverture, force de proposition et espace d'action et non comme une consultation ou un avalisation.
- Le groupe, l'association sont les outils et conditions essentiels à une participation. Or la possibilité de se regrouper n'existe pas partout en Europe. Le droit d'association pour les immigrés/réfugiés doit être appliqué partout en Europe. Etre ensemble est d'autant plus important que l'on se trouve en situation d'affaiblissement.
- L'action participative est possible : sa mission est de pointer les priorités, et le maintien d'un système de santé publique basé sur la solidarité en est une.
- La participation nécessite une stabilité psychologique dont le premier élément est d'être assuré du respect de sa dignité.
Une seconde condition est de simplifier l'accès aux droits.
Une troisième est de disposer de l'assurance d'un revenu suffisant.
- Participer nécessite un apprentissage, une formation.

**« Nous participons à l'Europe aussi ! »
Rencontre européenne de Citoyens qui vivent dans la Pauvreté
1^{er} et 2 décembre 2001
Bruxelles**

Déclaration finale

CADRE

1. A l'invitation du Vice-premier Ministre et Ministre du Budget, de l'Intégration Sociale et de l'Économie Sociale, Johan Vande Lanotte, et dans le cadre de la Présidence belge, nous, citoyens de tous les États membres de l'Union européenne qui vivons dans la pauvreté, nous sommes réunis les 1^{er} et 2 décembre. Sous le titre « Nous participons également à l'Europe ! », nous nous sommes penchés durant deux jours sur la participation à divers domaines de la vie qui constituent des leviers essentiels afin de sortir de la pauvreté.
2. La rencontre fait partie du processus d'inclusion sociale qui a été lancé lors du Conseil européen (23-24/03/2000) et qui a pour but d'éliminer la pauvreté et l'exclusion sociale d'ici 2010.
3. Un des objectifs qui ont été approuvés suite au Conseil Européen de Nice (7-8-9/12/000) est la mobilisation de tous les acteurs. A cet effet, il est mentionné explicitement ce qui suit : « Sur la base des pratiques nationales, réussir à ce que les personnes qui se trouvent dans une situation d'exclusion sociale soient impliquées et puissent s'exprimer au sujet de leur situation, de la politique et des actions qui sont menées pour elles. »
4. L'implication cadre dans la méthode ouverte de coordination qui a été lancée par le Conseil européen afin de donner forme à la politique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'instrument central est le Plan d'Action National Inclusion Sociale qui doit être rédigé par chaque État membre tous les deux ans.
5. Outre les nombreuses réunions et structures de concertation qui rassemblent les responsables de la politique, les administrations, les partenaires sociaux, les organisations non gouvernementales, etc., nous estimons qu'il est important et nécessaire que la voix du groupe cible, à savoir la nôtre, celles des citoyens confrontés à la pauvreté et à l'exclusion sociale, soit également entendue.

PARTICIPATION : PLUS-VALUE

6. La participation est un élément-clé dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Chacun a le droit de donner son sentiment. Nous considérons qu'il s'agit d'un complément nécessaire à notre représentation dans notre démocratie.
7. En outre, la participation est également pour nous un levier pour prendre notre vie en mains, c'est-à-dire pour avoir une emprise sur la situation.
8. Grâce à la participation, le processus de décision est de meilleure qualité. Les décisions et mesures atteignent mieux leur objectif. Cela est bénéfique à tous les groupes de notre société, et certainement dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les problèmes y sont souvent imbriqués dans divers domaines de la vie et de la politique. L'apport des citoyens exclus est dès lors indispensable pour réaliser des améliorations fondamentales.

PARTICIPATION : CONDITIONS

9. Les citoyens démunis doivent avoir le droit de se réunir.
10. Les citoyens démunis doivent être reconnus comme experts. La politique qui prend la lutte contre la pauvreté au sérieux doit les écouter et s'accorder sur les modalités du traitement de ces avis et de cette expertise dans leur politique.
11. La création d'un processus de participation n'est pas une activité facultative. Afin de parvenir à une participation effective, un environnement **sûr et digne de confiance** doit être créé au sein duquel nous osons demander des explications et osons donner notre avis. Nous demandons que notre avis soit entendu et respecté. Ce n'est qu'à cette condition que les décisions auxquelles nous avons participé deviendront le résultat de négociations.
12. En créant un processus de participation, il faut tenir compte de la diversité et des caractéristiques propres de notre vie dans la pauvreté. Il faut tenir compte des **différences dans la manière de communiquer et de se réunir**, tout comme des **différences au niveau des points de départ**. Afin de pouvoir participer aux négociations ou aux débats en tant qu'interlocuteur à part entière, un processus de préparation est souvent nécessaire. Nous devons en outre recevoir des informations claires sur ce que l'on attend exactement de nous et il y a lieu de convenir des modalités de traitement de l'information. Nous devons également savoir à l'avance quelles sont les limites et les possibilités de l'influence de la politique. Nous devons également être soutenus pour la formulation de notre opinion. Ceci requiert des moyens et du temps qu'il convient de prévoir.

Pour pouvoir parler en connaissance de cause, les décideurs politiques doivent rencontrer la pauvreté et se familiariser, dans le cadre d'un processus d'apprentissage, avec la problématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

13. Nous ne voulons pas seulement intervenir pour nous-mêmes, mais également pour les **droits de l'ensemble du groupe** de citoyens qui vivent dans la pauvreté. C'est pourquoi il est nécessaire que nous puissions surmonter nos propres problèmes. Ce n'est possible que si nous ne sommes

plus obligés d'accorder toute notre attention et toute notre énergie à notre survie. Un soutien individuel pour nos problèmes personnels et ceux de notre famille est nécessaire.

14. La participation n'intervient pas à la fin du processus décisionnel. La participation commence au moment de l'élaboration d'idées et se poursuit par l'exécution, le suivi jusqu'à l'évaluation. Une telle approche proactive améliorera la qualité du processus décisionnel et en augmentera la portée.

REVENDEICATIONS

15. Nous demandons dès lors aux responsables politiques et à toute personne impliquée dans l'élaboration d'une politique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, comme les conseils consultatifs, les partenaires sociaux, les organisations non gouvernementales, les partis politiques, etc., que dans le cadre de cette lutte:

. la parole nous soit donnée, à nous les citoyens confrontés à la pauvreté et à l'exclusion sociale, tout au long du processus politique, et ce depuis l'élaboration de la politique jusqu'à l'exécution, le suivi et l'évaluation.

. des moyens financiers, logistiques et humains suffisants soient accordés à des citoyens démunis et à des organisations de bénévoles pour se réunir tant au sein de leur propre société qu'au niveau européen.

. cette implication soit également organisée de façon structurelle en élargissant les canaux de participation à tous et également aux personnes directement concernées.

. une formation soit prévue pour les politiques afin qu'ils puissent aborder la pauvreté et l'exclusion sociale en connaissance de cause.

. un cadre légal soit prévu afin de rendre obligatoire notre droit à la participation.

16. Nous sommes disposés à partager entièrement notre expérience et nos connaissances afin de pouvoir rompre la spirale de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

DOMAINES DE LA VIE

17. Au cours de la Rencontre des "ambassadeurs des citoyens démunis", quatre groupes de travail ont discuté de l'exclusion dans des domaines cruciaux de la vie. Les interlocuteurs sont chaque fois partis de l'histoire des citoyens eux-mêmes, de tranches de vie réelles de l'exclusion sociale et de la pauvreté. Sur la base de cette expertise et de cette expérience, les participants ont recherché, dans le cadre d'un dialogue ouvert et constructif, les conditions préalables et les propositions pour éliminer la pauvreté. Cet échange de vues a donné lieu à l'établissement d'une liste de revendications portant sur les différents domaines.

18. Sur le plan du **logement**, il a été souligné qu'un logement décent est un droit de l'homme. Il n'est possible que si les revenus sont suffisants. Un logement correct a une influence stimulante sur les

citoyens et leur environnement. Son absence crée une spirale négative d'infériorisation (notamment en termes de santé). Le respect du droit à un logement décent doit pouvoir être imposé.

19. Il existe également un droit universel à la **santé** qui doit s'appliquer à tous les citoyens. A l'heure actuelle, les sans-papiers sont, par exemple, exclus des soins de santé dans certains pays. Les mécanismes de solidarité dans le cadre de la sécurité sociale doivent être renforcés. Le rôle des mouvements sociaux est essentiel. Le droit fondamental de s'associer, applicable également aux groupes d'immigrés par exemple, doit être garanti.
20. Le fait de pouvoir disposer d'un revenu suffisant constitue un levier essentiel pour sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale. L'allocation doit être un droit inconditionnel. Un revenu minimum doit satisfaire à quatre conditions :
- garantir des droits et des besoins de base à tous les membres du ménage
 - permettre d'opérer des choix
 - garantir l'indépendance également dans l'usage
 - offrir une possibilité de participation à la société

L'activation par le travail est un moyen mais les droits et obligations doivent pouvoir être mis en œuvre dans le respect des choix propres. En outre, l'activation par le travail constitue une approche trop limitée. L'engagement dans le cadre du bénévolat doit également entrer en ligne de compte et être respecté.

21. Sur le plan de l'**emploi**, il a également été souligné qu'il ne peut exister de contrainte ou d'obligation. Il doit être tenu compte de la situation spécifique de l'intéressé (par exemple sur le plan des capacités, des circonstances familiales, ...). La formation ne doit pas constituer une fin en soi mais elle doit conduire à un emploi stable, adéquat et suffisamment payé. Le bénévolat doit être reconnu comme un instrument d'inclusion sociale. Il doit donc être autorisé et valorisé.

AVENIR

22. Cette Rencontre constituait une première étape. Si l'objectif d'éliminer la pauvreté doit être atteint d'ici 2010, tout le monde doit prendre ses responsabilités. Les initiatives concrètes doivent être prises d'urgence afin d'éradiquer l'exclusion dans les différents domaines. Il convient de prévoir à cet effet des possibilités de participation. Nous saluons dès lors l'initiative du Vice-premier belge et Ministre du Budget, de l'intégration sociale et de l'économie sociale, Johan Vande Lanotte, tendant à organiser l'année prochaine une nouvelle rencontre en collaboration avec le European Anti-Poverty Network.

COMMENTAIRES DES CONTRIBUTIONS DES ATELIERS

Ces commentaires visent à relier les apports, analyses, revendications des participants à la 1^{ère} Rencontre Européenne à quelques travaux sociologiques récents consacrés aux phénomènes de pauvreté et à la recherche d'une participation sociale.

Le thème central de la participation des citoyens pauvres peut être reformulé en une tension bipolaire :

- *Chaque citoyen, étant souverain, a le droit de se voir assurer des conditions économiques et sociales qui respectent sa dignité et lui permettent d'exercer réellement ses droits politiques.*
- *Comment entretenir ou restaurer les liens sociaux dans des sociétés fondées sur la souveraineté de l'individu ?¹*

CITOYENNETE

Ce terme a été revendiqué lors de la Rencontre, en tant qu'il signifie que les pauvres font partie intégrante de la « Cité ». Il ne fait référence ni aux droits politiques, ni à la nationalité mais bien à un statut de dignité humaine complète.

Les inégalités sociales vécues ont traversé toute la Rencontre et tissent la trame de la difficulté de base à traiter de front avec des personnes exclues le thème de la participation sociale qui rejoint l'**utopie** fondatrice de toute démocratie, à savoir l'ambition de construire un ordre politique qui renverse l'ordre social en affirmant l'égalité civile, juridique et politique de tous les individus, alors même qu'ils sont divers(origines, croyances) et inégaux (conditions sociales et capacités).

Plus précisément, les participants ont parlé de

- l'inégalité devant la connaissance de la loi
- l'inégalité dans l'obtention des droits
- l'inégalité dans les niveaux de revenus
- l'inégalité dans l'exercice des libertés
- l'inégalité dans le traitement des personnes
- l'inégalité de reconnaissance des minorités.

Ce constat n'est pas récent : en 1794, Condorcet relevait :

« En parcourant l'histoire des sociétés, nous aurons eu l'occasion de faire voir que souvent, il existe un grand intervalle entre les droits que la loi reconnaît aux citoyens et les droits dont ils ont une

¹ La démocratie providentielle – Dominique Schnapper – Gallimard,

jouissance réelle ; entre l'égalité qui est établie par les institutions politiques et celle qui existe entre les individus : nous aurons fait remarquer que cette différence a été une des principales causes de la destruction de la liberté dans les républiques anciennes, des orages qui les ont troublées, de la faiblesse qui les a livrées à des tyrans étrangers. »

Malgré que la poursuite de l'idéal utopique d'égalité ait généré des progrès sociaux indéniables, il n'en demeure pas moins évident qu'il continue à être recherché : en 1979, la Cour Européenne des droits de l'homme affirme qu'elle « entend fournir à l'individu les conditions matérielles nécessaires à l'exercice de ses libertés »²

L'évolution sociale se lit sur le long terme : en effet, un siècle et demi sépare la proclamation des droits-libertés (France, 1789) et celle des droits-créances ou droits-sociaux (après la seconde guerre mondiale).

Jusqu'aux années 90, toutes les analyses convergent vers l'affirmation que **les droits civils, économiques et sociaux ne sont plus seulement les conditions de l'exercice de la citoyenneté, ils sont devenus les véritables droits politiques.**

Un des participants de l'atelier 'Logement' dira « Comment parler de citoyenneté sans logement ? Sans un logement décent, il est impossible de stabiliser une famille et de développer une activité sociale ».

*Cependant, dans les dix dernières années, les théoriciens de la citoyenneté européenne et ceux de la citoyenneté économique et sociale ont en commun de critiquer la citoyenneté nationale et politique et de se fonder sur une conception de la société conçue non comme une communauté historique et politique, mais comme une organisation de production et de redistribution des richesses au nom de valeurs communes(...) Les partenaires ne seraient plus unis par un contrat de nature politique, mais pas leur participation à la vie économique et sociale.*³

Cette lecture est à rapprocher de celle présentée en atelier 'Emploi' : « D'un côté il y a l'Europe des gens qui essaient de se débrouiller. De l'autre, il y a l'Europe de l'économie véritable, celle des vrais emplois »

Probablement n'est-il pas anodin que ce soient les participants à l'atelier « Revenu » qui aient revendiqué la modification du titre de la rencontre : pour eux, c'est de citoyens qu'il convenait de parler et non de « personnes ».

Pour atteindre la citoyenneté, l'élément fondateur désigné est la garantie d'un revenu décent entraînant l'accès à un logement.

Ceux qui rencontrent de telles difficultés à obtenir les droits sociaux ont établi l'évidence confirmée par les analyses sociologiques : les droits-créances(sociaux, économiques, culturels) conditionnent les droits politiques.

*La souveraineté de l'individu-citoyen lui donne des droits à une existence jugée « normale » et cela d'autant plus que l'efficacité de la production économique a accru la richesse collective. La société moderne est organisée autour de la prospérité matérielle et de la recherche du bonheur privé. **Le***

² Nombre de Constitutions nationales reprennent la même affirmation (France, 1946, Préambule à la Constitution, affirmation de la légitimité des droits sociaux. Espagne, Article 9.2. de la Constitution. Italie, Article 3.2. de la Constitution.

³ La démocratie providentielle, op.cit. cit

lien entre la citoyenneté et les conditions économiques de l'existence caractérise la citoyenneté moderne.⁴

COMPLEXIFICATION

L'Etat social, devenu l'une des sources essentielles des identités sociales élabore constamment de nouvelles catégories de bénéficiaires et multiplie ses interventions, en créant des sédimentations successives. Tout se passe comme si l'on pouvait seulement ajouter de nouveaux droits et de nouvelles catégories.

(...) Mais en même temps, en s'efforçant de rendre plus égales les conditions sociales, l'Etat-providence suscite de nouvelles formes d'inégalités, celle qui sont liées aux relations des individus avec la protection sociale.

La recherche de l'égalité s'est opérée progressivement, par la définition de critères –et donc d'inclusions ou d'exclusions de nouvelles catégories-.

Aujourd'hui, les bénéficiaires de politiques sociales dans leur vécu quotidien, souffrent d'être perçus le plus souvent, non pas en terme d'ayant-droit mais en terme de quémandeurs, avec une hiérarchie interne calquée sur la hiérarchie allocative.

*Le chômeur n'ose pas adopter les comportements légitimes du retraité qui peut, lui, avec bonne conscience, faire son jardin ou regarder la télévision en pleine après-midi.*⁵

La recherche d'une meilleure prise en compte de toute la population a fabriqué des catégories qui contribuent à la distinction et à la stigmatisation.

De facto, la mise en œuvre de politiques sociales successives et superposées, l'accroissement de la vitesse de modification des mesures, le raffinement dans la catégorisation fait apparaître des incohérences, pointent des revirements et des tâtonnements qui sont subis par les citoyens pauvres comme autant d'obstacles supplémentaires à la reconnaissance légitime de leurs droits et à l'obtention des bénéfices qui y sont liés.

De surcroît, les années récentes voient apparaître, un sentiment d'humiliation, vécu par les pauvres et que certains ateliers ont évoqué en termes d'**image'** tant dans les médias que dans la société. *Les pauvres de la démocratie providentielle sont objectivement moins pauvres que les pauvres du passé, mais ils sont plus humiliés, dans la mesure où chacun est responsable de son propre destin. Les salariés précaires aussi sont objectivement dans une situation moins précaire que les salariés du passé, mais ils risquent d'être plus humiliés. C'est pourquoi la faible intégration professionnelle se trouve étroitement liée à des difficultés dans les relations à l'intérieur de la famille, à une vie sociale rétrécie, à une faible participation à toutes les formes de la vie de la Cité.*⁶

*On ne peut pas ne pas s'interroger sur la concomitance entre les modifications survenues dans les trajectoires professionnelles et celles de la vie familiale et affective.(...) Alors que la névrose était une pathologie de la culpabilité face à la transgression de l'interdit, la dépression est décrite comme une maladie de l'insuffisance, du vide et de l'incapacité à agir dans une société qui (...) survalorise l'action.*⁷

⁴ La démocratie providentielle, op. cit.

⁵ Guillemard, 1972

⁶ La démocratie providentielle, op. cit.

⁷ Le crépuscule du Social, Vrancken, Labor 2002

Dans les quatre ateliers, tous les délégués analysent la pauvreté comme étant multidimensionnelle, en mettant un accent particulier sur le lien réciproque logement/revenu, considéré unanimement comme le lieu d'intervention à privilégier.

Les participants utilisent cependant une terminologie spécifique : ils parlent du « piège de la pauvreté » alors que les chercheurs utilisent le mot « spirale » ou « cercle vicieux ».

L'image du cercle ou de la spirale présente une possibilité -même ténue- de sortir, de briser le cercle, ainsi qu'une idée de mouvement (une spirale ascendante ou descendante).

Le mot 'piège' institue une notion de fermeture, d'espace clos.

L'analyse de l'exclusion par les personnes concernées se vit en **terme d'état et de permanence** et pas en terme de passage ou de transition vers un mieux-être.

On peut affirmer que, paradoxalement cette volonté de soutenir (...) l'emploi par un accroissement de formules subventionnées a très largement contribué à cibler les plus faibles et à les fragiliser.(...) En clair, les plus qualifiés profitent en premier lieu des dispositifs offerts.⁸

Les mouvements, changements que vivent les citoyens pauvres ne signifient pas amélioration, mais s'apparentent à deux mythes :

- . Celui de Sisyphe :
 - « je dois toujours tout recommencer à zéro » : les multiples modifications de statut font passer les exclus d'une administration à une autre, avec chaque fois, des ruptures qui se traduisent par des retards dans le paiement des allocations , le placement des enfants, la fermeture des droits
 - « les formations, les emplois précaires, ce n'est pas de l'insertion, c'est du recyclage »
 - « je ne peux pas changer, je dois rester où je suis, je suis puni »
- . Celui de Tantale
 - C'est impossible de stabiliser une famille avec des emplois précaires
 - L'inégalité de moyens d'existence renforce l'injustice
 - Les emplois du genre 'Mac Do' ou temps partiels ne permettent pas de s'en sortir
 - Les emplois de programme d'insertion ne procurent pas le même statut (ni le même salaire) que les emplois normaux.

Après avoir obtenu l'égalité politique de droit, le désir le plus naturel et le plus actif, c'est celui de l'égalité de fait. (...) Sans cet espoir, l'égalité ne serait qu'une illusion cruelle qui, au lieu des jouissances qu'elle a promises, ne ferait éprouver que le supplice de Tantale à la portion la plus nombreuse et la plus utile des citoyens »⁹

Les nouvelles mesures d'activation contribuent à *brouiller les pistes entre des politiques sociales d'octroi de droits sociaux universalistes et une aide sociale particulariste.(...) Dans un tel cadre, le nouvel imaginaire renvoie davantage le chômeur à sa propre responsabilité et à ses propres choix de vie. C'est à lui qu'il reviendrait de tout faire pour maintenir son 'employabilité' dans l'espoir d'un hypothétique retour à un emploi digne sur le marché du travail.¹⁰*

⁸ Le crépuscule du social, Vrancken, Labor 2002

⁹ Gauchet, citant Harmand, 1979

¹⁰ Le crépuscule du social, Vrancken, op.cit.

Dans l'atelier 'Emploi', l'absence d'intérêt du monde syndical pour les exclus du travail ou les travailleurs de seconde zone est reconnu. Dans le secteur de l'emploi, les citoyens pauvres ne trouvent plus de porte-parole ni de médiateurs de leur cause.

Ce désintérêt des partenaires sociaux est également pointé dans le 'Suivi par EAPN des plans d'action nationaux sur l'inclusion' juin 2002 p. 11.

De façon généralisée, les exclus trouvent aide et soutien auprès d'associations très diverses ; mais, avec une grande lucidité, ils observent que ces associations sont-elles mêmes fragiles.

(...) la fragilité du social s'exprime par une précarité croissante des travailleurs sociaux et de leurs contrats de travail. Voilà(...)une bien curieuse situation : être en charge de missions de réinsertion par l'emploi, aider les plus défavorisés, recréer de l'implication sociale et citoyenne quand les intervenants (sociaux) voient se refléter en partie les difficultés de leurs propres trajectoires dans les récits des usagers !¹¹

VERS LA PARTICIPATION

Au cours des échanges dans les quatre ateliers, deux modèles de participation sont probablement à relier à deux conceptions historiques de la citoyenneté.

1. Celle de type anglo-saxon : les divers groupes sociaux sont représentés dans l'espace politique en raison même de leur spécificité et, en défendant leurs propres intérêts, ils contribuent à l'intérêt général et au bon fonctionnement de la société tout entière. Ce type de démocratie fait la place aux ordres, aux corps, aux classes et aux groupes particuliers : la participation s'organise en groupe.

C'est donc des pays relevant de cette tradition ou proches d'elle que viennent les expériences de conseils, de groupes de pression, de manifestations publiques, de visibilité des groupes exclus.

2. La citoyenneté de type 'Révolution française', expression directe de la volonté générale se veut indépendante de tous liens intermédiaires et en relation étroite et directe avec l'Etat. L'intérêt et la volonté de chaque citoyen s'identifient à la volonté et à l'intérêt collectif. L'intérêt général ne se déduit pas de la somme ou de la composition des intérêts particuliers.

L'intérêt et la volonté de chaque citoyen s'identifient à la volonté et à l'intérêt collectif. Ainsi, dans l'atelier 'Emploi', un participant a déclaré qu'un emploi adapté à la personne satisferait tout le monde, employeur et employé, et donc aussi la collectivité.

Dans ce contexte, émergent les propositions d'ombudsman, de médiateur, d'interface proche et participatif, où les citoyens pauvres sont présents sur pied d'égalité et actifs constamment, depuis le début du processus jusqu'à l'évaluation et où également sont présentes des personnalités politiques importantes qui s'engagent.

POUR CONCLURE

¹¹ Le crépuscule du social, Vrancken,

Critique et crise sont deux termes à l'étymologie commune, renvoyant aux catégories du discernement, du choix, de la décision et du jugement. Par extension, ils signifient également conflit, contentieux, dispute.(...)

Le lot de toute société démocratique serait bien de constituer un colloque de critiques internes et de permettre leur coexistence.¹²

Cette première rencontre est à saluer comme une grande 'première', une innovation, aboutissant à faire se rencontrer des citoyens pauvres et des responsables politiques.

Le thème de la participation se référant à l'utopie d'une démocratie aboutie a tout naturellement suscité critiques et remarques d'une pertinence remarquable.

Elles permettent de bien garder à l'esprit que, malgré des évolutions récentes, l'Etat Social est toujours à l'œuvre dans nombre de politiques de redistribution et que la 'crise' n'a pas effacé tous les acquis précédents.

Elles mettent en lumière que dans un paysage social assez complexe, les citoyens pauvres ont conscience d'au moins trois types de références:

- . profondes : les droits sociaux, économique et culturels liés aux droits politiques
- . modifiées : l'accès à l'emploi, la formation requise, l'identité entre emploi et insertion
- . floues et mouvantes : la privatisation tendancielle de secteurs sociaux, les bouleversements politiques (tels que l'impact de la fin du communisme sur l'immigration et l'arrivée de réfugiés).

Le résultat des travaux met l'accent sur les besoins spécifiques de soutien, de respect, de transparence qu'exigent les citoyens pauvres, mais permet aussi de tableer dans le futur sur leur potentiel de réflexion, de compétences et leur volonté de collaboration susceptibles de constituer une ressource importante dans la recherche de plus d'égalité.

Je ne me casse pas la tête sur la question : maman, pourquoi vivons-nous ? Mais bien sur la question : maman, comment mieux vivre ensemble? Cela paraît moins profond, mais une bonne réponse à cette question nous serait plus utile¹³.

¹² Le crépuscule du social, op.cit

¹³ Chokri Mahasinne « Wereldwijd Magazine »

PREMIERE RENCONTRE EUROPEENNE DES PERSONNES VIVANT DANS LA PAUVRETE

BRUXELLES, 1^{er} et 2 décembre 2001

SOMMAIRE

1. Introduction
2. Texte cadre
3. Ateliers
 - Logement
 - Revenu
 - Emploi
 - Santé
4. Déclaration finale
5. Commentaires
6. Annexes
 - Liste d'adresses
 - Photos

